



GESTION,
MANAGEMENT,
COMMERCIALISATION,
COMMUNICATION



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Corrèze
- Creuse
- Haute-Vienne

Accompagnement à la mise en place du RGPD en entreprise

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Identifier les actions à mettre en place pour se conformer aux exigences du RGPD.
- Mettre en œuvre une gouvernance efficace des données personnelles.
- Sensibiliser et former les collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de protection des données.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Salariés, responsables de la conformité, des ressources humaines, développeurs et responsables IT, toutes personnes traitant des données personnelles au sein de l'entreprise
- Savoir lire, écrire, compter

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- 2 jours (14 heures)

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de formation

Modalités de formation

- Alternance de pédagogies active, participative et guidée
- Apports théoriques
- Etudes de cas / Analyse de situations

Modalités de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences
- Pro-A
- OPCO/Entreprise

Tarif de référence*

- 840 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Accompagnement à la mise en place du RGPD en entreprise

CONTENU

Module 1 : Introduction au RGPD (2h) :

- Historique et contexte réglementaire.
- Principes fondamentaux du RGPD.
- Définitions clés : données personnelles, responsable de traitement, sous-traitant, etc.
- Sanctions et responsabilités.

Module 2 : Cartographie et analyse des traitements de données (3h) :

- Identification et classification des données personnelles traitées.
- Élaboration d'un registre des traitements.
- Évaluation des risques liés au traitement des données.

Module 3 : Mise en conformité et gouvernance des données (4h) :

- Désignation et rôle du Délégué à la Protection des Données (DPO).
- Analyse d'impact sur la protection des données (AIPD).
- Mesures de protection et de sécurisation des données.
- Gestion des violations de données.

Module 4 : Droits des personnes concernées et obligations des entreprises (3h) :

- Droits des individus (accès, rectification, suppression, portabilité, etc.).
- Procédures de réponse aux demandes des personnes concernées.
- Obligations des sous-traitants et relations contractuelles.

Module 5 : Sensibilisation et formation des collaborateurs (2h) :

- Bonnes pratiques en matière de sécurité et de confidentialité.
- Mise en place d'une politique interne de protection des données.
- Exercices pratiques et cas concrets.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de session, nous consulter